

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2003

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

SÉRIES : L et ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE :

Série L : 4 heures – Coefficient 4

Série ES : 4 heures – Coefficient 4

CORRIGÉ

ce corrigé comporte 4 pages numérotées de 1 à 4

ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION - BACCALAUREAT 2003

I. Composition de géographie : *Les grandes villes d'Afrique : activités, contrastes sociaux et organisation de l'espace urbain*

- Ce sujet propose aux candidats de s'exprimer sur le thème tournant de la troisième partie du programme de géographie. Le sujet s'intéresse explicitement à l'espace urbain, conformément au commentaire du programme : « on étudie à partir d'un ou deux exemples les activités, les contrastes sociaux et la morphologie urbaine ». Il s'agit donc bien pour les candidats de rassembler et d'ordonner les connaissances qu'ils ont acquises sur les aspects et les caractères des villes. Ni l'approche quantitative de la croissance urbaine, à l'échelle de l'Afrique, ni l'étude de la distribution spatiale des villes sur le continent ne sont attendues dans ce devoir.
- Le candidat est libre du choix de ses exemples : ils seront ceux qu'il a étudiés durant l'année. On valorisera les devoirs qui sauront dépasser la simple juxtaposition d'exemples, en leur donnant un sens, en conduisant une réflexion sur « les grandes villes d'Afrique... » et non sur le seul cas de telle ou telle de ces villes.
- Les indications apportées par le sujet (« activités, contrastes sociaux et organisation de l'espace ») conduiront sans doute beaucoup de candidats à adopter cette trame pour construire leur devoir. Ce plan sera accepté, au même titre que d'autres.
- Parmi les thèmes qui seront le plus souvent développés figureront notamment l'extension et les contrastes de l'espace urbain (développement incontrôlé, types de quartiers, types d'habitat...) avec ses insuffisances bien connues (habitat, infrastructures, services publics...) et la juxtaposition richesse / pauvreté. Le poids, voire le dynamisme des activités informelles, aux côtés des emplois administratifs et de services de tous niveaux seront soulignés. Parmi les indicateurs (ou les facteurs) de la crise urbaine, le chômage, les maladies, la violence pourront être rappelés. On valorisera fortement les devoirs qui dépasseront des généralités caricaturales en évoquant ces divers aspects et qui sauront appuyer leur argumentation sur de réelles connaissances.

II. Composition de géographie : *L'organisation du territoire de l'Allemagne*

- L'Allemagne est une des « trois puissances économiques mondiales » dont l'étude est prévue par le programme des séries L et ES, qui « envisage [ainsi] l'organisation générale de leur territoire ». Ce sujet ne pose pas d'autre problème que celui d'une présentation cohérente des connaissances des élèves sur l'espace allemand. Divers plans ont pu guider l'étude de l'Allemagne durant l'année (une typologie des grands ensembles régionaux, par exemple) ; ils seront donc acceptés, pour peu qu'ils soient pertinents au regard du sujet, et notamment qu'ils ne le détournent pas vers un catalogue des performances de l'Allemagne (le devoir serait alors hors sujet).
- Parmi les thèmes qui seront abordés, figureront le plus souvent l'inégale répartition de la population et le réseau urbain, l'imposante infrastructure des systèmes de communications, le déséquilibre des dynamiques régionales, notamment entre l'ouest et l'est, le nord et le sud du territoire. Le poids de l'histoire, et tout particulièrement de la réunification, apparaît en effet déterminant dans la constitution ou dans l'inflexion des axes majeurs, nord-sud puis ouest-est. On valorisera les devoirs qui sauront montrer comment ces axes de puissance s'intègrent dans l'espace européen.
- Le fond de carte porte les limites des Länder, les villes et fleuves importants. Il devrait permettre aux candidats une localisation des principaux éléments de l'organisation du territoire allemand. **On rappellera ici que les exigences pour un tel croquis ne peuvent dépasser ce qu'un candidat peut réaliser à main levée dans un temps très limité, pour un exercice qui ne constitue qu'un élément de la première partie de son devoir.**

III. Etude de documents : *Les relations entre les États-Unis et l'espace latino-américain*

- Le sujet de cette étude de documents embrasse clairement **une des deux dimensions retenues par le programme** pour l'étude des États-Unis : « **Les États-Unis en Amérique et dans le monde** ». Il se distingue cependant d'une composition, puisque le contenu est ici déterminé par le dossier documentaire.
- La variété des documents et des thèmes abordés pourra être soulignée par les candidats dans leur présentation : cartes établies à partir de données statistiques, document fourni par un des symboles les plus connus des firmes multinationales américaines, extrait d'ouvrage de géographie, statistiques officielles. Les échelles des cartes (continentale, mondiale) enrichissent aussi l'approche qui peut être faite des « *relations entre les États-Unis et l'espace latino-américain* ». On appréciera un regard critique sur la richesse et la pertinence des informations fournies par le dossier sur ce sujet.
- Plusieurs entrées sont naturellement possibles et seront mises en évidence dans la deuxième partie de l'exercice. Les indications données ci-dessous ne sauraient constituer une liste type des thèmes attendus. C'est la pertinence des choix et de l'argumentation des candidats, dans le cadre du sujet proposé, qui doit être appréciée, et non la conformité à un corrigé modèle.
- Parmi les thèmes qui peuvent être identifiés dans les documents, on citera, par exemple, l'attractivité des États-Unis, leur domination commerciale et financière en Amérique latine, la recherche d'espaces de production et de main-d'œuvre à faible coût, etc. Tous s'inscrivent dans une tradition séculaire, jamais démentie, de prééminence des États-Unis sur l'ensemble du continent américain.
- La synthèse n'est pas un exposé exhaustif sur le sujet. Elle rassemble et organise les informations fournies par les documents du dossier en réponse au sujet posé. On appréciera le candidat qui saura mettre en perspective les informations tirées de ces documents.
- L'appréciation de l'exercice prend en compte l'ensemble de la production et ne doit pas donner lieu à un quelconque barème pour chaque partie.

IV. Commentaire de document d'histoire : *L'univers concentrationnaire d'Auschwitz décrit par Primo Levi*

- **Ce document porte sur un thème majeur du programme** : « **On insiste sur l'univers concentrationnaire et l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes** ». L'auteur du texte, Primo Levi, est identifié par une note. Ce document est donc le témoignage d'une des victimes de la déportation à Auschwitz, exprimé dès le lendemain de la guerre. On valorisera les devoirs qui, dans leur présentation, sauraient rappeler la place emblématique du témoignage de Primo Levi dans l'histoire de « *l'empire concentrationnaire d'Auschwitz* ».
- Les réponses aux questions 2 et 3 amènent les candidats à dégager les caractères du système concentrationnaire : organisation administrative, dimensions, transport des détenus, énormité des effectifs, travail forcé et extermination, cadre industriel, « *pratique routinière* » avilissante et meurtrière... Le racisme, qui est au cœur de l'idéologie nazie, trouve ici son expression ultime dans la hiérarchisation des déportés, selon leur origine, et plus encore dans la négation de leur statut d'individus (tatouage, humiliation de tous les instants, utilisation des êtres et des corps comme objets...).

V. Commentaire de document d'histoire : *Déclaration de Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères français, le 9 mai 1950*

- Le programme invite, à propos de « *La France depuis 1945* », à examiner « **les orientations durables et les grandes phases de la politique extérieure, en la replaçant en particulier dans le cadre de la construction européenne** ».

- Un document très officiel, puisqu'il s'agit d'une déclaration gouvernementale solennelle, dans un contexte qui est marqué à la fois par le dépassement de la reconstruction, après la guerre, et par la fracture de l'Europe. On valorisera les candidats capables d'identifier R. Schuman comme un des « pères » de la construction européenne.
- L'objectif de la France est rappelé avec insistance : maintenir la paix, notamment entre la France et l'Allemagne. Seule l'union, la solidarité, sont susceptibles d'y contribuer. Un projet à plus long terme aussi : celui d'une « *fédération européenne* ».
- La phrase soulignée évoque très clairement le lancement de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), première institution communautaire mise en place l'année suivante. Il convient de valoriser les devoirs qui identifieraient bien la CECA comme première forme de « *L'Europe des Six* », avec la participation de l'Italie et du BENELUX.
- C'est ainsi que les candidats pourront souligner divers prolongements : les traités de Rome, avec des politiques communes et l'union douanière, les élargissements ultérieurs... On n'attendra pourtant pas un historique complet et détaillé de l'Union européenne dans les limites étroites de cet exercice ; quelques repères et exemples suffiront à montrer leur compréhension des grandes lignes de cette histoire. *A contrario*, la « *fédération européenne* » jugée « *indispensable* » par Robert Schuman, n'a pas vu le jour.

On ne perdra pas de vue que, pour les sujets de deuxième partie (commentaire d'un document d'histoire), le niveau d'exigence doit se limiter à l'essentiel, dans la mesure où « l'ensemble des réponses [aux questions] ne doit pas excéder une page ». Par ailleurs, le correcteur appréciera cette limitation à une page avec toute la souplesse requise.